

*L'ajournement*

juste à exploiter. En conclusion, je voudrais rappeler au ministre qu'il a reçu une pétition des 29 éleveurs de bovins au sud des pâturages de Suffield.

**M. Maurice A. Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il semble que le député adressait ses remarques, ce soir, au ministère de l'Expansion économique régionale. C'est peut-être parce qu'il pensait que mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale (M. McIsaac) serait présent ce soir. On m'avait informé que la question s'adressait au ministère de la Défense nationale. S'il y a eu confusion, je m'en excuse auprès du député, mais je n'y suis certainement pour rien.

Le député a dit qu'il était très sincère en faisant cette proposition. Je veux l'assurer que sa sincérité n'est pas mise en doute dans la question qu'il soulève. Je n'ai pas d'autre renseignement à ajouter. Le ministre que je représente a abordé ce problème pendant la période des questions et encore la semaine dernière lors du débat d'ajournement. Il a alors déclaré, comme il est consigné à la page 11450 du hansard:

Le champ Suffield est la propriété du gouvernement fédéral et sert surtout à des fins d'entraînement militaire. Ce champ peut toutefois s'avérer d'un très réel avantage pour les éleveurs de la région, particulièrement en cas d'urgence ou en période de sécheresse, comme cela s'est fait par le passé. Il me semble qu'il serait préférable pour tous les intéressés, et notamment pour les éleveurs, de réserver le champ pour les cas d'urgence, comme dans le passé, et de ne pas le faire servir en permanence au pâturage. Si l'on rouvre chaque année le champ au pâturage en permanence, il ne restera plus d'autre champ disponible en période de sécheresse.

Plus loin, dans la même réponse, il a déclaré:

Je ne vois pas pourquoi nous ne nous attacherions pas à considérer la possibilité de le rouvrir dans les années à venir comme nous l'avons fait dans le passé.

Je veux insister sur le fait que le champ Suffield est la propriété du ministère de la Défense nationale et sert surtout à des fins de défense. La décision quant à son usage revient en définitive au ministère de la Défense nationale. Il a décidé. Le champ est et continuera d'être administré par le ministère de la Défense nationale. Il a décidé que cette année le champ ne servira pas au pâturage à moins qu'une situation d'urgence ne survienne.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE—LE TAUX DE CROISSANCE RÉELLE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, le débat de ce soir fait suite à la question que j'ai posée au ministre des Finances (M. Macdonald), le 16 décembre 1975. J'ai alors fait allusion aux renseignements fournis par l'ancien ministre des Finances et selon lesquels, en 1975, la croissance réelle de l'économie serait de 4 p. 100 et le nombre d'emplois augmenterait d'un quart de million.

Le 16 décembre, le ministre n'a pas répondu à ma question. Dans une question supplémentaire, je lui ai demandé ce qu'il prédisait pour 1976. Il a répondu qu'à son avis, la croissance réelle serait de 5 p. 100. Il a déclaré qu'il espérait qu'elle serait de 5 p. 100, mais il n'a pas parlé de la création d'emplois.

● (2210)

Encore vendredi dernier, comme on peut le lire à la page 11531 du hansard, un collègue de mon parti a posé au ministre des questions supplémentaires sur l'économie et

[M. Hargrave.]

en particulier sur les mesures que prend le gouvernement pour améliorer la croissance du secteur économique. J'ai été littéralement renversé à la lecture des réponses faites par le ministre des Finances vendredi dernier, car il s'est à peu de chose près contenté de citer Statistique Canada: je ne puis que supposer que ces statistiques ont plongé le ministre dans une telle confusion qu'il ne sait pas dans quel piteux état nous nous trouvons en 1976. Je pense qu'il est bon de consigner cela au compte rendu, et j'espère que le secrétaire parlementaire fournira ce soir des éclaircissements sur l'attitude actuelle du ministère des Finances à l'égard de l'économie canadienne. Selon moi, le ministre des Finances a l'air de s'efforcer de justifier la piètre performance économique du Canada depuis dix-huit mois. Considérons les faits.

Comme je l'ai dit en novembre 1974, le ministre des Finances de l'époque avait prédit que le taux de croissance réel de l'an dernier serait de 4 p. 100. En fait, il a été de 0.2 p. 100 et le 16 décembre, le jour en question, le ministre des Finances actuel ne voulait pas admettre l'échec du gouvernement. Quel est le coût de cet échec? Que nous a coûté un taux de croissance inférieur à 4 p. 100? Une perte de 4.2 milliards de dollars ou \$420 par contribuable. C'est le déficit que nous avons subi en 1975 et je crois qu'il est temps de le signaler au public canadien.

Si le ministre des Finances se donne la peine de lire les données de Statistique Canada, qu'il dise au public la vérité, que les chiffres réels de 1975 ont été de 4 milliards de dollars inférieurs aux prévisions. En comparaison, 4 milliards nous suffiraient à payer l'intérêt annuel de notre dette. On pourrait également construire 111,253 logements, c'est-à-dire 40 p. 100 du nombre total de logements et de maisons construits en 1975. C'est une perte colossale pour tout gouvernement au cours des quelques mois que j'ai mentionnés.

Si l'on ramène les chiffres à l'échelle du particulier—je pense que c'est ce qui frappe le plus le citoyen moyen—en 1975, la perte a été de \$67 par personne, c'est-à-dire qu'en 1975 par rapport à 1974, les citoyens ont perdu en moyenne de \$67 par rapport à l'année précédente. Voilà le progrès libéral. En pourcentage sur une base individuelle, la perte en 1975 a été de 1.4 p. 100 par rapport à 1974. Et voilà que le même ministre des Finances nous dit qu'il y aura peut-être un progrès de 5 p. 100 pour l'année en cours. Mais cette augmentation de 5 p. 100, si elle se produit et il ne faudra pas s'étonner qu'elle ne se produise pas, signifie qu'au cours des deux dernières années, la croissance réelle par habitant n'a été que de 1.9 p. 100. Imaginez, moins de 1 p. 100 par année dans un pays plein de ressources et de dynamisme comme le Canada!

Le 16 décembre, j'ai posé une question au ministre au sujet de la création d'emplois. D'après le ministre précédent, 250,000 emplois seraient créés. En décembre, on n'en prévoyait plus que 123,000, soit beaucoup moins que l'objectif initial. Maintenant nous avons les dernières statistiques. Pour 1975 on constate qu'il y a eu seulement 108,000 nouveaux emplois de créés, mais surtout, dans le secteur de la fabrication, le nombre d'emplois a baissé de 99,000 par rapport à 1974. Selon la moyenne pour 1975, le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication n'a jamais été si bas depuis 1972.